

MODALITÉS DE CANDIDATURE ET D'INSCRIPTION AUX DISPOSITIFS DU PNP ENCADREMENT

Chaque dispositif du PNP est présenté sur une fiche sur laquelle le mode de candidature est indiqué.

Dispositifs ne faisant pas l'objet d'un acte individuel de candidature

Les services rectoraux ou l'administration centrale fournissent à l'ESEN les listes des personnels désignés.

Dispositifs faisant l'objet d'une candidature auprès des services académiques : la procédure se déroule en 3 temps

1. Les personnels concernés déposent leur candidature auprès du service académique en remplissant la fiche jointe. Dans le cas de modules facultatifs, le choix des modules retenus par l'intéressé est impératif.

2. Le service académique recueille l'ensemble des candidatures, et procède aux inscriptions à partir de la liste établie par le recteur.

3. L'ESEN arrête définitivement les listes des participants après réception de ces inscriptions académiques.

Les dates de candidatures sont impératives.

Aucune saisie, modification ou annulation n'est possible une fois la date d'inscription passée. Seule la consultation des candidatures retenues reste alors accessible.

Deux campagnes d'inscription sont prévues pour les actions se déroulant de janvier à juillet 2005 :

- une première campagne pour celles qui commencent avant début mars ;

- une seconde pour celles qui se déroulent de mars à juin.

Le détail en est indiqué dans le tableau ci-dessous.

DATE DE DÉBUT DES ACTIONS	DATE LIMITE DES CANDIDATURES INDIVIDUELLES	PÉRIODES D'INSCRIPTION PAR LE SERVICE	CONSULTATION DES CANDIDATURES RETENUES
entre le 24-1-2005 et le 28-2-2005	14-1-2005	6-1-2005 au 17-1-2005	19-1-2005
entre le 1-3-2005 et le 30-6-2005	du 24-1-2005 au 2-2-2005	24-1-2005 au 4-2-2005	9-2-2005

Les services de formation de l'académie d'origine du candidat retenu lui délivreront un ordre de mission.

Toute personne dont la candidature a été retenue et qui ne peut pas participer à la formation, quel que soit le motif, préviendra son rectorat le plus tôt possible, afin que son rem-

placement puisse s'effectuer dans les meilleurs délais.

Pour tout renseignement complémentaire concernant les candidatures à ces formations, contacter l'École supérieure de l'éducation nationale au 05 49 49 25 84 ou cecile.pires@education.gouv.fr

À l'attention des services académiques de formation chargés de l'encadrement

Tout candidat retenu doit faire l'objet d'une procédure d'inscription, y compris pour les dispositifs marqués "sans candidature". Le service de formation académique inscrit alors les personnels à partir des informations obtenues auprès des services concernés de l'académie ou auprès du responsable de formation de l'ESEN. L'inscription des candidats se fait impérative-

ment sur le serveur intranet du PNP, accessible à l'adresse suivante :

<http://tage.ac-orleans-tours.fr/nnpaca>

Seuls les services académiques de formation des personnels d'encadrement peuvent accéder à ce site, avec le nom d'utilisateur et le mot de passe communiqués en avril 2000.

Ces références ne doivent pas être diffusées.

FICHE DE CANDIDATURE À UN DISPOSITIF DU PNP
(une fiche par candidature)

Monsieur Madame Mademoiselle Code d'établissement (*réservé au service académique*)

Formateur OUI NON

Nom : Prénom :

Adresse administrative :
.....
.....

Code postal : Commune :

Tél. Fax Mél. :

Corps/Grade :

Discipline :

Fonction :

Candidature au dispositif de formation :

Identifiant :

Intitulé :
.....

Dates :

Lieu :

À ne renseigner que pour la candidature à des dispositifs comportant plusieurs modules :

Inscription à tous les modules

ou

au(x) module(s) suivant(s) :

Intitulé :

Intitulé :

Intitulé :

Avis du supérieur hiérarchique :